



LA FOIRE AUX INFOS

Offre « intégrée » pour s'équiper d'une pompe à chaleur

Publié le 01/10/2026

L'offre « **intégrée** » pour s'équiper d'une pompe à chaleur est un dispositif clé en main lancé par le Gouvernement français le 1er octobre 2026 pour simplifier l'installation de systèmes de chauffage plus... écologiques.

Annoncée comme une mesure phare du plan d'électrification, cette offre clé en main vise à **simplifier et accélérer le passage aux pompes à chaleur pour les propriétaires**. Ces solutions ont été conçues de manière à permettre aux ménages de **rentabiliser leur investissement en trois ans**.

Lien : [Vérifiez votre éligibilité sur Électrifions la France](#)

En quoi consiste l'offre « intégrée » ?

Il s'agit d'un « pack tout compris » proposé par des opérateurs agréés qui regroupe en un seul contrat.

L'offre intégrée réunit dans une même solution tout ce qui est nécessaire pour passer à la pompe à chaleur :

- **L'équipement et l'installation d'une pompe à chaleur air/eau** fabriquée en France ou en Europe. La pompe à chaleur doit être dimensionnée selon les besoins du logement et installée par des professionnels qualifiés. Les offres des partenaires comprendront également au moins un modèle de pompe à chaleur réversible, qui permettra de chauffer le logement en hiver et de le refroidir en été, si la configuration du logement et le système de chauffage le permettent.
- **La fourniture d'électricité avec une offre à prix fixe pendant trois ans**, permettant d'avoir une visibilité sur leurs dépenses d'énergie. Les ménages ne seront pas obligés de souscrire à l'offre d'électricité associée. Les ménages seront libres de changer de fournisseur d'énergie à tout moment et sans incidence sur le financement ou l'entretien de la pompe à chaleur.
- **La maintenance avec un contrat de trois ans** qui couvrira l'entretien régulier et les interventions en cas de panne.
- **Le pilotage de la consommation** qui permettra de faire fonctionner la pompe à chaleur aux moments où l'électricité est la moins chère. Ce pilotage reste sous le contrôle des ménages.
- **La mobilisation des aides disponibles et une solution de financement** qui permettra de mensualiser le reste à charge pour les ménages.

Le financement des offres intégrées

Elles bénéficient du soutien des Certificats d'économie d'énergie (CEE) dans le cadre d'une aide spéciale. Cette aide est non cumulable avec MaPrimeRenov.

**Il est important de faire un comparatif entre « CEE »
et « MaPrimeRenov »**

Quels ménages peuvent bénéficier de cette offre intégrée ?

L'offre s'adresse aux propriétaires de maisons individuelles appartenant aux catégories de revenus modestes et très modestes au sens de l'Agence nationale de l'Habitat.

Le montant moyen de l'aide par ménage s'élèvera à 9 800 euros.

Par ailleurs, les offres ont été construites, pour la majorité des cas, pour permettre de rembourser intégralement le reste à charge des pompes à chaleur en trois ans.

Dès que le reste à charge de cet investissement est remboursé, le ménage pourra bénéficier pleinement de la baisse des dépenses de chauffage.

Les pompes à chaleur offrent, en effet, **un rendement près de trois fois supérieur à celui d'une chaudière fossile, permettant de diviser par deux la facture de chauffage.**



Barème « MaPrimeRenov » Île-de-France

	Revenu fiscal de référence			
Nombre de personnes composant le foyer	BLEU (revenus très modestes)	JAUNE (revenus modestes)	VIOLET (revenus intermédiaires)	ROSE (revenus supérieurs)
1	Jusqu'à 24 031 €	Jusqu'à 29 253 €	Jusqu'à 40 851 €	A partir de 40 852 €
2	Jusqu'à 35 270 €	Jusqu'à 42 933 €	Jusqu'à 60 051 €	A partir de 60 052 €

Barème CEE

Composition du ménage	Plafonds de revenus du ménage en IDF (€)
1	29 253
2	42 933

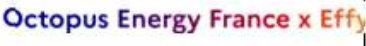
Espace Conseil France Rénov' le plus proche : ADIL95 - France Rénov

Adresse : rue Des Châteaux Saint Sylvere
Maison de L'habitat Bâtiment G - 95000 Cergy
Tél : 01 30 32 83 15 Courriel : information@adil95.org

Liste des consortiums lauréats

Elle réunit des fournisseurs d'électricité, des fabricants de pompes à chaleur, des distributeurs, des spécialistes de la rénovation énergétique et de l'installation, des acteurs du financement ou encore des équipementiers.

Une nouvelle liste de candidatures aura lieu le 1er janvier 2027, afin de permettre à de nouveaux acteurs de proposer à leur tour une offre intégrée.

Consortium	Membres du consortium	Lien vers le site web	Logos
CapConfort	Hellio Solutions / Homyos / Akéa Énergies / Winter / Alpiq / Cofidis	https://www.cap-confort.fr/	
IZY by EDF	IZY by EDF / EDF / Domofinance	https://izi-by-edf.fr/	
Le PAC'TE français	Alterna énergie / Saunier Duval / Cofidis	www.alterna-energie.fr/offre-pompe-a-chaleur	  
Octopus x Effy	Octopus Energy / Effy	https://web.effy.fr/offre-integree-pompe-a-chaleur	
Hello Watt x Engie	Hello Watt / Engie	https://www.hellowatt.fr/pompe-a-chaleur-tout-inclus/	 
Sonepar	Sonepar / Eclair / Ace Énergie / TotalEnergies/Sofinco	https://www.sonepar.fr/fr-fr	

Chaque consortium doit proposer au moins un modèle de pompe à chaleur réversible, permettant de chauffer le logement en hiver et de le rafraîchir en été (une solution accessible lorsque la configuration de votre logement et de votre système de chauffage permet une telle installation).

Recommandation aux usagers

Si vous rencontrez des difficultés avec des professionnels, notamment en cas de suspicion de fraude ou d'entreprises se prévalant d'être lauréates sans être identifiées sur cette page

- [Signalement d'une entreprise RGE](#)
- [Signalement d'un professionnel sur Signal Conso](#)

Faire le bon choix technique

Il existe 3 grands types de pompes à chaleur

1/ La pompe à chaleur Air-Air (aérothermique)

- **Principe** : Elle puise les calories de l'air extérieur et les insuffle directement dans la maison via des splits (unités murales) ou des gaines.
- **Avantages** : Coût d'achat plus accessible, installation simple, et fonction réversible pour faire de la climatisation en été.
- **Inconvénients** : Ne produit **pas d'eau chaude sanitaire** et son rendement baisse lorsque les températures extérieures sont très froides.

2/ La pompe à chaleur Air-Eau (aérothermique)

- **Principe** : Elle capte la chaleur de l'air extérieur pour chauffer un circuit d'eau relié à des radiateurs ou à un plancher chauffant.
- **Avantages** : Idéale en remplacement d'une chaudière (fioul, gaz) pour réutiliser les radiateurs existants et peut produire **l'eau chaude sanitaire**.
- **Inconvénients** : Plus chère à l'achat que le modèle air-air; nécessite un réseau hydraulique compatible.

3/ La pompe à chaleur Géothermique ou Hydrothermique (sol/eau ou eau/eau)

- **Principe** : Elle puise l'énergie dans le sol (capteurs horizontaux ou verticaux) ou dans une nappe phréatique.
- **Avantages** : Rendement exceptionnel et très stable toute l'année, même en cas de grand froid.
- **Inconvénients** : Installation très complexe, coûteuse et nécessitant un terrain adapté (ou une autorisation pour les forages d'eau).

Critères clés pour faire le bon choix

1/ L'installation de chauffage actuelle :

- Si vous avez des radiateurs électriques : orientez-vous vers une **air-air** (souvent réversible).
- Si vous avez une chaudière avec des radiateurs à eau ou un plancher chauffant : optez pour une **air-eau**.

2/ La température de l'eau nécessaire :

- Logement neuf (très bien isolé) : une PAC **basse température** (jusqu'à 55°C) suffit.
- Logement ancien : une PAC **haute température** est souvent nécessaire pour remplacer une vieille chaudière sans changer tous les radiateurs.

3/ La zone géographique et le climat :

- Les régions aux hivers doux s'accommodent très bien d'une PAC aérothermique. Les régions très froides gagnent à privilégier la géothermie ou une air-eau bien dimensionnée avec appoint.

4/ La puissance :

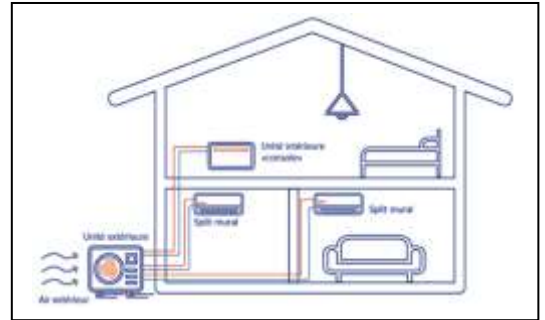
- Le dimensionnement doit être calculé précisément par un professionnel (en moyenne ~1 kW pour 10 m² pour une air-eau standard, selon l'isolation). Une PAC sous-dimensionnée consommera trop et elle s'usera prématurément par ses cycles courts.

Quelle installation choisir ?

- **Installation air/air**

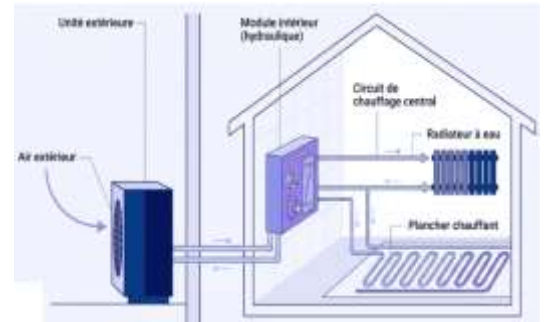
On remplace les radiateurs électriques existants par un climatiseur extérieur et des climatiseurs intérieurs.

On peut conserver les convecteurs en secours



- **Installation air/eau**

On conserve les radiateurs existants que l'on raccorde aux modules extérieur et intérieur en remplacement de la chaudière fuel ou gaz.



Les modèles de climatiseurs air/air fixes

1/ Climatiseur pour montage mural



2/ Climatiseur pour montage au sol ou contre un mur



3/ Climatiseur à encastrer dans le plafond (cassette)
Climatiseur pour montage au sol ou contre un mur



Inconvénients de la climatisation

- **Bruit** : L'unité extérieure et les splits intérieurs génèrent un bourdonnement permanent. Les modèles standards émettent entre 45 et 60 dB, contre 19 à 35 dB pour les modèles dits "silencieux",
- **Ilots de chaleur urbains** : En rejetant à l'extérieur la chaleur prélevée à l'intérieur,
- **Consommation d'électricité** : Hausse si climatisation estivale (+ 30 à 50 %)
- **Impacts sur la santé** : Assèchement de l'air et prolifération de micro-organismes d'où la nécessité d'un bon entretien du matériel.